**Ministère de l'Agriculture, de l'Agro-alimentaire et de la Souveraineté alimentaire**

**Bureau de la commande publique et des achats**

**Conception, réalisation et équipement du stand et d’espaces pour la participation du ministère de l'Agriculture, de l'Agro-alimentaire et de la Souveraineté alimentaire pour les éditions 2026 à 2029 du Salon International de l’Agriculture**

**Lot n°1 : Conception et réalisation du stand**

**Référence dossier : DICOM-BCAB-2025-011**

# CADRE DE REPONSE

|  |  |
| --- | --- |
| **Nom du candidat[[1]](#footnote-1)** |  |
| **Adresse** |  |
| **Contact** |  |
| **Téléphone** |  |
| **Mail** |  |

**CONSIGNES**

Le présent cadre de réponse et le plan décrit constituent la trame de la proposition technique du candidat.

Si le candidat n’utilise pas le présent document, il doit impérativement en conserver le plan et l’insérer dans son propre document.

Chaque point du présent document doit être impérativement renseigné par le candidat.

Quelle que soit la forme du document choisi par le candidat pour transmettre sa réponse, celle-ci n’excède pas **50 pages** **Word, police Arial, taille de caractères 10** (ou 50 slides Power Point).

La page de garde, la page « Consignes » et le sommaire ne sont pas comptabilisées. Toute page au-delà de la limite fixée ne sera pas prise en compte.

**L’absence de proposition technique du candidat ou le non-respect du plan imposé**

**rendra l’offre irrégulière et pourra en entraîner le rejet.**

Les demandes ci-dessous constituent les informations à fournir par le candidat. Les informations peuvent éventuellement être complétées par des annexes à la proposition technique. Les annexes jointes doivent être utiles à la compréhension de l’offre du candidat et en quantité limitée. Elles doivent être listées au présent document. Le candidat doit préciser clairement pour chaque item, où se trouvent les éléments de réponses correspondants (indication du/des document(s) concerné(s), du/des numéro(s) de page et du paragraphe).

**Le candidat joint obligatoirement en annexe une vue 3D du stand.**

La proposition technique et les éléments remis par le candidat font office de vade-mecum. Ils servent de repère méthodologique pour la conception et la réalisation des prestations, et engagent le titulaire tout au long de l’exécution du marché public.

**PLAN**

Le candidat appuie ses propositions techniques sur les éléments contenus dans le CCTP de l’accord-cadre correspondant au lot n°1, en suivant la trame suivante :

1. Valeur technique - Qualité de la conception du stand

1.1. Pertinence de la proposition scénographique au regard de la demande et de son contexte (sous-critère noté sur 5 points et comptant pour 19 % de la pondération)

**Le candidat présente la conception générale du stand en démontrant notamment :**

* **la compréhension du besoin exprimé dans le CCTP ;**
* **la manière dont la scénographie répond au contexte de l’événement ;**
* **la cohérence entre les espaces ;**
* **le fonctionnement global du stand au regard des espaces prévus.**

1.2. Originalité, créativité, cohérence avec l’identité du ministère (sous-critère noté sur 5 points et comptant pour 19 % de la pondération)

**Le candidat décrit :**

* **le concept créatif proposé pour le stand ;**
* **les éléments d’originalité et d’innovation ;**
* **la cohérence graphique et scénographique avec l’identité visuelle du ministère, ses valeurs et ses messages ;**
* **l’impact visuel et attractif envisagé sur le visiteur.**

1.3. Ergonomie, circulation, mise en valeur des différents espaces et co-exposants (sous-critère noté sur 5 points et comptant pour 14 % de la pondération)

**Le candidat explique son parti-pris d’aménagement en détaillant :**

* **la déambulation naturelle et fluide du visiteur sur les différents espaces ;**
* **la hiérarchisation, la lisibilité et la visibilité de ces espaces ;**
* **les dispositifs retenus pour mettre en valeur les espaces thématiques, les animations et les co-exposants ;**

1.4. Qualité, esthétisme et robustesse des matériaux (sous-critère noté sur 5 points et comptant pour 8 % de la pondération)

**Le candidat précise :**

* **les matériaux choisis (structures, habillages, sols, mobilier, éclairage, signalétique, etc.) ;**
* **leur robustesse, durabilité et conformité aux normes (sécurité incendie, écolabel, etc.) ;**
* **leur esthétisme et leur adéquation avec l’image recherchée ;**
* **les éléments liés à leur réutilisation ou recyclabilité si possible.**

2. Développement durable (partie non notée)

En plus de la proposition technique correspondant au présent cadre de réponse technique, le candidat devra remettre un mémoire « Développement Durable » dans lequel il indiquera les mesures qu’il entend mettre en œuvre, dans le cadre de l’exécution de cet accord-cadre, pour répondre aux exigences et préconisations fixées à l’article 11.11. du CCAP. Il fournit l’ensemble des justificatifs permettant d’étayer son offre.

1. A dupliquer si candidature en groupement. [↑](#footnote-ref-1)